

BRCGS/PACKAGING V7: IDENTIFIER LES EXIGENCES ET LE PROTOCOLE D'AUDIT DU RÉFÉRENTIEL HYGIÈNE – Réf. EC39

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 100% | utilité de la formation : 100% (calculs réalisés sur la base sessions dispensées en 2025)



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Décrypter les exigences et les attentes du référentiel BRCGS Packaging v7
- Appliquer les exigences du référentiel en entreprise
- Se préparer à l'audit en connaissant le protocole et les modalités de certification



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Apprentissage actif

Discussions de groupe

Formateur ATP (Approved Training Partner) et auditeur BRCGS Packaging qualifié pour les emballages plastiques, papier/cartons, métalliques et l'impression



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Emilie HIRSOUX**
Expert BRCGS Packaging (diplomée ATP par le BRC)

Responsable pédagogique de la formation :

Emilie HIRSOUX

Public :

- Fabricants de matériaux et d'emballages destinés à l'industrie alimentaire ou à un secteur à fortes contraintes d'hygiène
- Techniciens et ingénieurs des services Hygiène, Qualité, Contrôle ou Production
- Auditeurs internes dans une entreprise en démarche de certification BRCGS version 7

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Les stagiaires doivent posséder la norme BRCGS V7
- Exposés
- Exercices
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Modalités d'évaluation :

- QCM de fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

BRCGS/PACKAGING V7: IDENTIFIER LES EXIGENCES ET LE PROTOCOLE D'AUDIT DU RÉFÉRENTIEL HYGIÈNE – Réf. EC39



PROGRAMME

Jour 1

Séquence 1 : décrire l'historique et comprendre le champ d'application de la norme.

Séquence 2 : intégrer le format des exigences.

Séquence 3 : étudier les exigences du chapitre 1 pour s'assurer que la direction du site comprend quelles mesures et quelles ressources sont nécessaires pour être conforme au BRCGS Packaging.

Séquence 4 : chapitre 2 : management des dangers et des risques : décrire les qualités d'une bonne équipe de gestion des dangers et des risques, identifier les étapes requises dans une analyse de danger et une évaluation des risques.

Séquence 5 : chapitre 3 : comprendre les exigences du système de management de la sécurité et de la qualité des produits d'un site.

Séquence 6 : comprendre les processus et les procédures à mettre en place sur le site pour répondre aux exigences du chapitre 4.

Jour 2

Séquence 6 (suite) : comprendre les processus et les procédures à mettre en place sur le site pour répondre aux exigences du chapitre 4.

Séquence 7 : chapitre 5 : comprendre les processus et les procédures nécessaires pour satisfaire les exigences.

Séquence 8 : chapitre 6 : savoir identifier les exigences pour la formation et la compétence du personnel et lister les règles d'hygiène essentielles à mettre en place.

Séquence 9 : intégrer les processus et procédures nécessaires pour répondre au chapitre 7 produits de négoce.

Séquence 10 : appréhender un audit en comprenant les exigences du protocole BRCGS.

Quizz final.

Evaluation et conclusions



OFFRE DE FORMATION

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr